



REDRESSER LES FINANCES PUBLIQUES

Après dix ans de droite, le déficit public et la dette ont atteint des niveaux record en France. Le redressement des finances publiques est une priorité pour garantir la souveraineté de notre pays et financer les priorités gouvernementales : compétitivité, emploi, éducation, logement, justice et sécurité. Ce redressement doit être juste et faire l'objet d'efforts partagés.

Bilan de la droite

- Depuis 2002, la dette publique française s'est accrue de 860 milliards d'euros, atteignant 86 % du PIB, en 2011.
- Dès 2008, Nicolas Sarkozy a cessé de respecter les engagements de la France en matière de déficit public au point de dissimuler la réalité des chiffres à la Commission européenne.
- La très grande dégradation des comptes publics a servi à financer des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux ménages les plus fortunés.

Le gouvernement agit

Un effort inédit de redressement des finances publiques a été engagé en plusieurs étapes : le redressement de la trajectoire des finances publiques pour 2012, la mise en place d'un cadre légal et de gouvernance garantissant le sérieux budgétaire à moyen terme et la poursuite des efforts en 2013.

Les efforts demandés sont justement partagés :

- > Maîtrise historique des dépenses de l'État : dix milliards d'euros d'économies par an d'ici à la fin 2015.
- > Augmentation des recettes de l'État avec 36 milliards d'euros de recettes nouvelles votées depuis mai 2012.
- > L'essentiel des hausses d'impôts concernent les ménages les plus aisés (imposition des revenus du capital au même barème que les revenus du travail, création d'une nouvelle tranche de l'impôt sur le revenu à 45 %, hausse de l'ISF, plafonnement des niches fiscales, fin du bouclier fiscal, réduction de l'abattement forfaitaire sur les grosses successions).
- > L'essentiel de l'effort fiscal est porté par les grands groupes : fin de la déductibilité des charges financières et limitation de la niche Copé notamment.

Le redressement budgétaire est nécessaire pour garantir la souveraineté de la France vis-à-vis des marchés financiers. Il permet aussi de dégager des marges de manoeuvre pour financer les priorités gouvernementales : un euro de moins pour la dette, c'est un euro de plus pour l'emploi, l'éducation, le logement, la santé, les services publics...

1 717 milliards d'euros de dette publique en 2011, soit 86 % du PIB.

860 milliards d'euros de dette accumulés depuis dix ans, dont 500 milliards d'euros sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

5,2 % de déficit public en 2011, contre 2,7 % en 2007.

- 3 % de déficit public prévu par le gouvernement en 2014.

10 milliards d'euros d'économies par an d'ici à la fin 2015, dans le cadre de la modernisation de l'action publique, qui s'ajoutent aux 200 millions d'euros économisés en 2012, par rapport à 2011.

36 milliards d'euros de recettes nouvelles votées depuis mai 2012, pesant pour moitié sur les ménages et pour moitié sur les entreprises.

Aller plus loin

- Inverser la courbe de l'endettement public.
- Rétablir une vraie fiscalité progressive.
- Parvenir à l'équilibre à l'horizon 2017.
- Réduire sensiblement la fraude fiscale qui représente un volume annuel de 40 milliards.
- Lutter activement contre les paradis fiscaux, conformément aux annonces formulées au Conseil des ministres, le 24 avril.
- Maintenir par la loi de finances 2014, le principe d'une taxation des très hauts revenus annuels, en responsabilisant les entreprises.